



l'Observatoire de l'ANPE

La demande d'emploi du spectacle dans les régions

Document de travail

Séminaire du réseau Culture Spectacle des 8 et 9 février 2007

Éric Renard
Département des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

Tables des matières :

1.	Retour sur une décennie d'évolution.....	3
1.1.	L'évolution quantitative	3
1.2.	L'évolution par indemnisation	4
1.3.	L'évolution par métier.....	5
1.4.	L'évolution par région.....	6
2.	La classification régionale.....	8
2.1.	L'objectif.....	8
2.2.	La méthodologie.....	8
2.3.	Les résultats.....	9
3.	Pour en savoir plus	16

Champs : Les demandeurs d'emploi inscrits dans l'un des seize métiers du spectacle et relevant des catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8.

Les métiers du spectacle : artiste dramatique, artiste de la musique et du chant, artiste de la danse, artiste du cirque et du music-hall, professionnel de la mise en scène et de la réalisation, animateur-présentateur, présentateur de modèles, professionnel du son, professionnel de l'image, professionnel de l'éclairage, professionnel du décor et des accessoires, professionnel du costume et de l'habillement, professionnel de la coiffure et du maquillage, professionnel du montage image et son, professionnel de la production des spectacles, agent de la promotion des artistes.

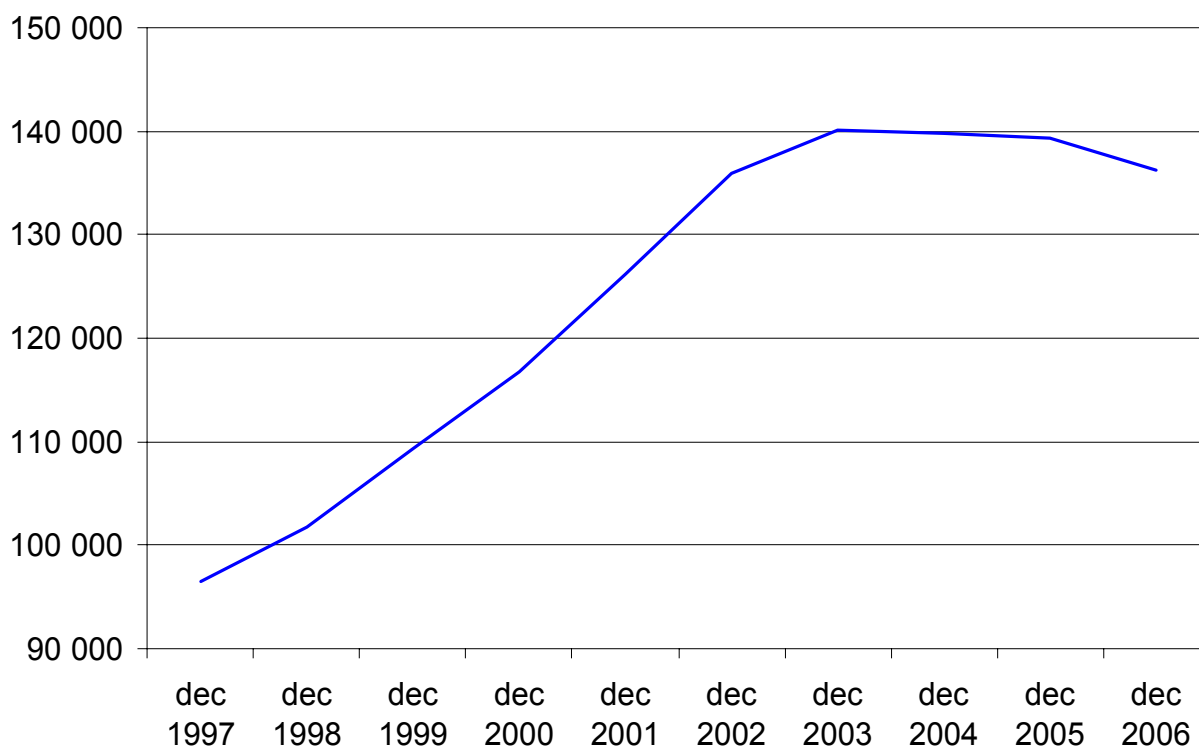
Les chiffres de décembre 2006 sont susceptibles de connaître quelques ajustements, en particulier lorsqu'ils sont déclinés par métier ou par région. A la date de réalisation de cette étude, les données relatives à l'indemnisation de décembre 2006 ne sont pas disponibles.

1. Retour sur une décennie d'évolution

Après avoir enregistré des taux de croissance très importants, le nombre de demandeurs d'emploi des métiers du spectacle a atteint un pic de 140 000 personnes à la fin de l'année 2003. L'année 2006 semble ouvrir une période de décrue. Les évolutions quantitatives observées sur la période 1997-2006 s'accompagnent d'évolutions qualitatives qui affectent la composition de cette demande, tant en termes d'indemnisation, de métiers que de répartition géographique.

1.1. L'évolution quantitative

Graphique 1 : Effectif de la population du spectacle

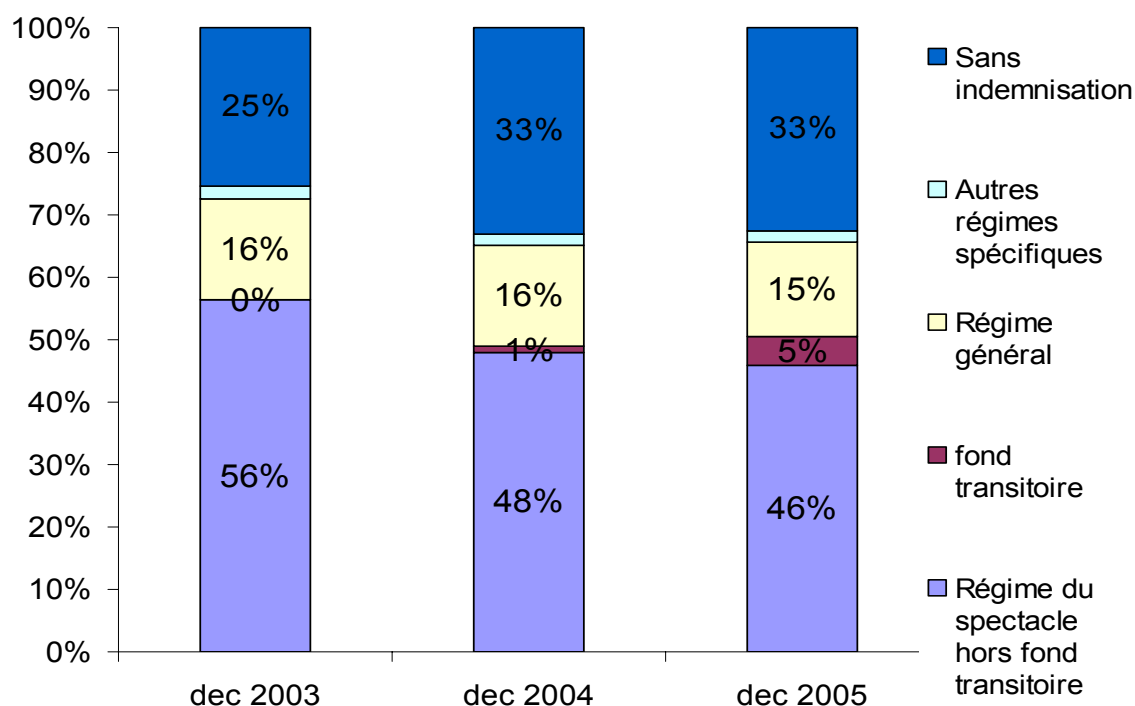


À partir de 2002, la très forte croissance de la population des inscrits du spectacle se ralentit. Un plafond est atteint en décembre 2003 avec plus de 140 000 personnes. Les années 2004 et 2005 cachent sous l'apparence d'une stabilité, l'amorce d'une décroissance (avec respectivement -0,2% et -0,4% d'évolution annuelle). En 2006, cette tendance s'affirme avec une baisse de 2%, soit un peu plus de 136 000 demandeurs d'emploi enregistrés dans les 16 codes Rome dis du spectacle à la fin de l'année.

1.2. L'évolution par indemnisation

La situation des inscrits du spectacle quant à l'indemnisation en décembre 2005 se compose de 46% de personnes indemnissables au titre de l'intermittence, de 5% bénéficiaires du fonds transitoire. La moitié de la population étudiée relève donc plutôt de la catégorie des inscrits-travailleurs. 15% des inscrits du spectacle perçoivent une indemnisation au titre du régime général. À l'inverse des inscrits-travailleurs, ces personnes sont des demandeurs d'emploi plus classiques : soit des permanents du spectacle en période de transition entre deux emplois, soit des personnes à la recherche d'une reconversion dans un métier du spectacle. Enfin, un tiers de la population n'est pas indemnisé : ce groupe est a priori constitué de personnes dans des situations très hétérogènes, allant du professionnel du spectacle n'ayant pas travaillé assez pour ouvrir des droits à l'intermittence jusqu'au primo arrivant sur le marché du travail. La proportion des personnes indemnissables au titre de l'intermittence a enregistré une diminution de huit points au cours de l'année 2004, au profit de celle des personnes sans droit à l'indemnisation.

Graphique 2 : situation des demandeurs d'emploi du spectacle quant à l'indemnisation



Les annexes 8 et 10 du régime d'assurance chômage définissent l'existence et les règles de fonctionnement du régime d'indemnisation spécifique au spectacle. Le statut d'intermittent du spectacle a été créé en 1964 pour répondre aux spécificités qui caractérisent les activités de spectacle. Cette convention fait l'objet de négociations périodiques entre les partenaires sociaux ; la dernière en date a été progressivement mise en application à partir du premier janvier 2004.

1.3. L'évolution par métier

La répartition des inscrits est assez inégale d'un métier à l'autre. Un quart des inscrits sont des artistes de la musique et de la danse, près de 16% sont des comédiens et 11% des professionnels de la production de spectacle. Les métiers de professionnel du son et de professionnel de la mise en scène et de la réalisation rassemblent chacun 8% des inscrits du spectacle. La composition par métier connaît des variations importantes d'une région à l'autre, la deuxième partie de ce document traite de cet aspect.

Si, entre 1997 et 2006, la proportion de chaque métier connaît quelques évolutions, on enregistre une certaine stabilité de ces grandeurs. Ainsi, au cours de cette période, le nombre des professionnels du décor et des accessoires ne progresse que de 18% lorsque la population totale augmente de 41%. Les animateurs-présentateurs et les professionnels de la mise en scène et de la réalisation voient leur part dans la population des inscrits des métiers du spectacle diminuer de près d'un point.

À l'inverse, les professionnels du son, les comédiens et les professionnels de la production de spectacle connaissent une croissance de leur représentation sur la même période.

Depuis 2004, des baisses d'effectifs importantes ont été enregistrées chez les animateurs-présentateurs, et les professionnels du costume et l'habillage. L'effectif du métier d'agent de promotion des artistes connaît des évolutions assez fortes mais sur une population restreinte, tandis que la baisse de 3% durant l'année 2006 qui affecte les artistes de la musique et du chant correspond à une diminution de près d'un millier de personnes.

Seul le métier de comédien résiste à la récente érosion des effectifs avec des taux d'évolution nuls depuis la fin de l'année 2003.

Tableau 1 : évolution de la population par métier

		Evolution 2006/1997	Evolution en 2004	Evolution en 2005	Evolution en 2006
Agt de promotion des artistes	741	102,5%	4,3%	0,2%	-15,3%
Prof montage image et son	5251	62,2%	-0,1%	1,5%	-1,7%
Prof coiffure et maquillage	1765	60,3%	0,6%	1,2%	-3,7%
Prof production des spectacles	14735	59,2%	-0,3%	0,2%	-1,4%
Artiste de la danse	6794	55,9%	1,9%	-0,1%	-2,8%
Professionnel du son	10781	54,1%	1,8%	-0,7%	-1,7%
Artiste dramatique	21341	50,3%	-0,2%	-0,3%	0,2%
Artiste cirque et music-hall	4374	39,7%	0,2%	0,1%	-1,0%
Artiste de musique et du chant	33662	39,0%	0,1%	-1,4%	-2,8%
Professionnel de l'image	7166	34,8%	1,5%	0,2%	-3,1%
Professionnel de l'éclairage	5050	31,2%	-0,5%	2,5%	-1,0%
Prof mise en scène et réalisat	10758	28,0%	-1,9%	0,7%	-1,8%
Prof du costume et habillage	2387	26,4%	-0,8%	-2,0%	-3,1%
Prof du décor et accessoires	8585	17,7%	-4,6%	-0,2%	-3,0%
Animateur-présentateur	2636	3,7%	-0,4%	-6,6%	-9,7%
Présentateur de modèles	271	-3,2%	-5,0%	-4,5%	-0,7%
Total	136 297	41,3%	-0,2%	-0,4%	-2,1%

Tableau 2 : évolution de la population par région

Régions	2006	Evolution 2006/1997	Evolution en 2004	Evolution en 2005	Evolution en 2006
Seine Saint Denis	6511	68%	0,4%	2,0%	0,3%
Nord pas de Calais	3123	66%	4,6%	2,6%	0,9%
Basse Normandie	1539	53%	6,2%	0,6%	0,7%
Limousin	735	53%	1,0%	-0,7%	-7,9%
Alsace	1685	49%	-1,4%	0,4%	-0,9%
Bretagne	4217	49%	0,6%	0,2%	-2,8%
Pays de Loire	5039	49%	4,3%	1,9%	-2,2%
Rhône-Alpes	10120	49%	1,2%	0,0%	-2,1%
Paris	35732	48%	-2,1%	-1,6%	1,2%
Poitou-Charente	2277	47%	4,6%	0,0%	-3,4%
Dom	1576	45%	9,1%	-1,0%	-4,1%
Centre	2930	45%	-0,7%	1,3%	-3,6%
Midi-Pyrénées	6369	43%	0,4%	0,9%	-4,1%
Corse	344	42%	-0,8%	-7,2%	-1,7%
Paca	10837	39%	-1,6%	-1,7%	-4,7%
Bourgogne	1624	37%	2,9%	-2,3%	-6,4%
Aquitaine	4860	37%	2,7%	-0,4%	-4,8%
Val de Marne	5419	36%	0,3%	1,2%	-0,6%
Essonne	2269	36%	-2,2%	-1,3%	-3,9%
Seine et Marne	2209	35%	0,5%	-0,1%	-1,7%
Franche-Comté	983	34%	2,2%	-0,7%	-8,3%
Haute Normandie	1709	31%	1,5%	2,9%	-4,3%
Lorraine	1683	30%	-1,0%	-0,3%	-4,2%
Picardie	1432	27%	2,0%	-1,7%	-6,4%
Val d'Oise	2169	25%	-3,0%	0,6%	-4,7%
Languedoc-Roussillon	6689	24%	-3,1%	-2,1%	-4,9%
Auvergne	1540	23%	-1,1%	-2,1%	-4,8%
Yvelines	2852	22%	-2,0%	0,9%	-5,8%
Hauts de Seine	6796	21%	0,0%	0,0%	-3,1%
Champagne	1029	16%	1,0%	-1,8%	-5,3%
Total	136297	41%	-0,2%	-0,4%	-2,1%

2. La classification régionale

2.1. L'objectif

En plus des évolutions quantitatives diverses qu'elles connaissent, les régions concentrent des populations qualitativement très différentes. Les grands traits distinguant Paris, l'Île-de-France hors Paris et la province ont déjà été mis en relief (Renard [2005]). Comme sur un continuum allant de Paris jusqu'à la province en passant par l'Île-de-France hors Paris, à mesure que l'on s'éloigne de Paris, les comédiens et les professionnels de la production des spectacles se font moins présents, laissant la place aux artistes du cirque et du music-hall et surtout aux artistes de la musique et du chant. De plus, les franciliens, et a fortiori les parisiens, présentent un niveau de diplôme plus élevé, pratiquent plus fréquemment des activités réduites et, conséquemment, bénéficient plus souvent du statut d'intermittent.

L'objectif est maintenant de dépasser la nomenclature grossière « Paris, Île-de-France hors Paris, province » en éclatant le bloc province en régions administratives et le bloc Ile-de-France en départements, soit une analyse à partir de trente unités géographiques. Cela permet de mettre à jour les proximités et les différences entre chacun de ces éléments et les éventuelles ressemblances pouvant exister entre des éléments appartenant précédemment à des groupes différents.

Le but de cette étude est de constituer des groupes de régions qui se ressemblent du point de vue de la composition de la demande d'emploi des métiers du spectacle. Les groupes ainsi constitués se composent donc de régions dont la demande d'emploi des métiers du spectacle est qualitativement proche ; celles-ci partagent, au vu de l'analyse, un certain nombre de problématiques.

2.2. La méthodologie

Un certain nombre de caractéristiques apparaissant essentielles à la définition du profil d'une population des métiers du spectacle dans chaque zone géographique a été retenu. Ces caractères sont : la répartition des inscrits par sexe, par âge, par métier, par type d'indemnisation et selon la pratique d'activités réduites (cette dernière est analysée selon deux dimensions : la fréquence et l'intensité). Toutes ces données sont observées à la date du 31 décembre 2005. Celles relatives à l'activité réduite sont basées sur toute l'année 2005. Ces données figurent par région et par groupe de régions « proches » dans le tableau 3.

Les effets liés à l'importance quantitative de la demande d'emploi des métiers du spectacle dans chaque région ne tiennent pas de place dans l'analyse.

Les DOM ont été exclus du traitement statistique car ils possèdent un degré de spécificité si important que par rapport à eux, toutes les autres régions se ressemblent.

Mode de lecture des graphiques 3 et 4 : les axes sont constitués par les variables qui ont le plus de pouvoir discriminant entre les régions. Les variables constitutives des axes sont indiquées en italique par ordre décroissant de contribution ; la première est celle qui contribue le plus fortement à l'axe. L'écart entre deux points synthétise le degré de ressemblance entre ces deux régions ; plus les points sont proches et plus leurs populations du spectacle se ressemblent qualitativement.

Le dendogramme (graphique 5) est la représentation schématique du processus de classification des régions en groupes de régions homogènes. Il est riche en information car il permet de mesurer la proximité (i.e. le degré de ressemblance) intragroupe et intergroupe. La règle de construction est que plus deux groupes se ressemblent du point de vue de l'analyse et plus les points qui les symbolisent se rejoignent tôt (à gauche) sur le graphique.

Exemple de lecture de proximité intragroupe : à l'intérieur du groupe Auvergne/Champagne-Ardenne/Limousin/Lorraine, la Champagne-Ardenne et le Limousin présentent un degré de similitude très élevé. La Lorraine rejoint ensuite le groupe. Bien qu'appartenant au même groupe, l'Auvergne présente un degré de dissimilitude plus important. Cette dimension permet de déterminer le degré d'homogénéité de chaque groupe. Par exemple, le groupe Essonne/Seine-et-Marne est plus homogène que celui constitué du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine.

Exemple de lecture de proximité intergroupe : le groupe Aquitaine/Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon possède avec celui constitué de Auvergne, Champagne-Ardenne, Limousin et Lorraine, un degré de ressemblance plus important qu'avec n'importe quel autre groupe de province ; la réunion de ces deux groupes s'opère assez « tôt » sur le dendogramme.

2.3. Les résultats

Un premier constat réside dans le fait que, à l'exception notable du cas de l'Alsace, la nouvelle classification ne contredit pas la première. Les unités franciliennes et de province forment d'abord des groupes homogènes entre eux sans se mélanger. Ainsi aussi grossière qu'était la classification précédente, elle n'était pas trompeuse.

Il existe donc des facteurs d'identification des départements franciliens. L'intensité élevée de la pratique d'activités réduites et l'importante proportion d'intermittents en sont.

En revanche, des différences et des ressemblances importantes, totalement absentes par construction, de la précédente analyse, apparaissent ici. Ainsi les départements de l'Île-de-France présentent des profils très différents, ce qui conduit à la constitution de trois groupes. Le profil du département des Hauts-de-Seine le rapproche de celui de Paris. Le Val-d'Oise, les Yvelines, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis constituent un deuxième groupe francilien plutôt intermédiaire dans ses caractéristiques. Enfin, la Seine-et-Marne et l'Essonne affichent un degré de similitudes entre eux et de dissemblances vis-à-vis des autres départements franciliens qui poussent à les assembler dans un groupe. Celui-ci présente des caractéristiques très différentes de l'ensemble constitué par Paris et les Hauts-de-Seine.

La spécificité de Paris et des Hauts-de-Seine vis-à-vis des autres départements franciliens s'exprime dans la composition par métier : ainsi, ces deux départements se composent de peu d'artistes de la musique et du chant, de très peu d'artistes du cirque et du music-hall. En revanche, les proportions importantes de professionnels de la mise en scène et de la réalisation, de professionnels de la coiffure et du maquillage, de professionnels du montage image et son et de professionnels de la production de spectacle les distinguent nettement des autres départements d'Île-de-France. Même s'ils peuvent être rapprochés, Paris et les Hauts-de-Seine forment un groupe assez peu homogène. Paris possède des spécificités fortes, présentes nul par ailleurs, en premier lieu, la proportion très élevée de comédiens, de femmes et le nombre peu élevé de professionnels du son.

Essonne et Seine-et-Marne se caractérisent par une population très masculine, parfois davantage que dans les régions de province. Cette caractéristique les éloigne considérablement de Paris et des Hauts-de-Seine, de même que la proportion de professionnels de la mise en scène et de la réalisation.

Si, sur des caractéristiques de type sociodémographique, la population du spectacle du groupe constitué par les régions Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Pays de la Loire et Picardie ressemble aux autres groupes de province, elle se rapproche des populations d'Île-de-France sur d'autres points. Seuls 16% n'enregistrent pas d'activité réduite en 2005 et 62% de la population en a pratiqué plus de sept mois dans l'année 2005. Bien que dans ces régions, la fréquence des activités réduites soit comparable à celle rencontrée en Île-de-France, les pratiques intensives sont, elles, bien moins présentes. On y trouve aussi un nombre assez important d'intermittents.

La demande d'emploi du spectacle de l'Alsace présente des spécificités remarquables qui font de cette région une groupe à elle toute seule. L'Alsace se distingue nettement des régions de province et ressemble, sans s'y identifier, davantage aux départements franciliens. La fréquence importante des activités réduites la rapproche particulièrement du groupe Essonne/Seine-et-Marne (c'est d'ailleurs ce groupe auquel cette région se raccrocherait le plus facilement). Mais l'Alsace s'approche aussi, pour les mêmes raisons, du groupe Bourgogne/Franche-Comté/Picardie/Centre/Pays de la Loire. Elle se situe à mi chemin entre la province et l'Île-de-France en ce qui concerne la proportion d'artistes de la musique et du chant.

La Corse présente un degré de spécificité très important, bien plus que l'Alsace (le dendrogramme montre que la Corse s'identifie à un autre groupe bien plus « tard » que ne le fait l'Alsace). Plus du quart des inscrits de Corse au 31 décembre 2005 n'ont pas exercé d'activités réduites en 2005. La proportion de jeunes y est très faible. On y trouve aussi de nombreux professionnels de la mise en scène et de la réalisation.

Le groupe Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées/Aquitaine se distingue des autres régions de province par une proportion assez importante de femmes. Les personnes sans activités réduites sont plutôt nombreuses. Parmi celles qui au contraire en exercent, les pratiques sont souvent intensives. En termes de composition par métier, ces régions se caractérisent par une proportion très importante d'artistes de la musique et du chant.

A l'instar du groupe précédent, celui qui rassemble la Lorraine, l'Auvergne, la Champagne-Ardenne et le Limousin se caractérise par une proportion élevée d'artistes de la musique et du chant, ce qui explique le positionnement de ces deux groupes sur la gauche du graphique. En revanche, ses spécificités propres qui en font un groupe distinct sont la faible part des activités réduites intenses et une représentation masculine forte.

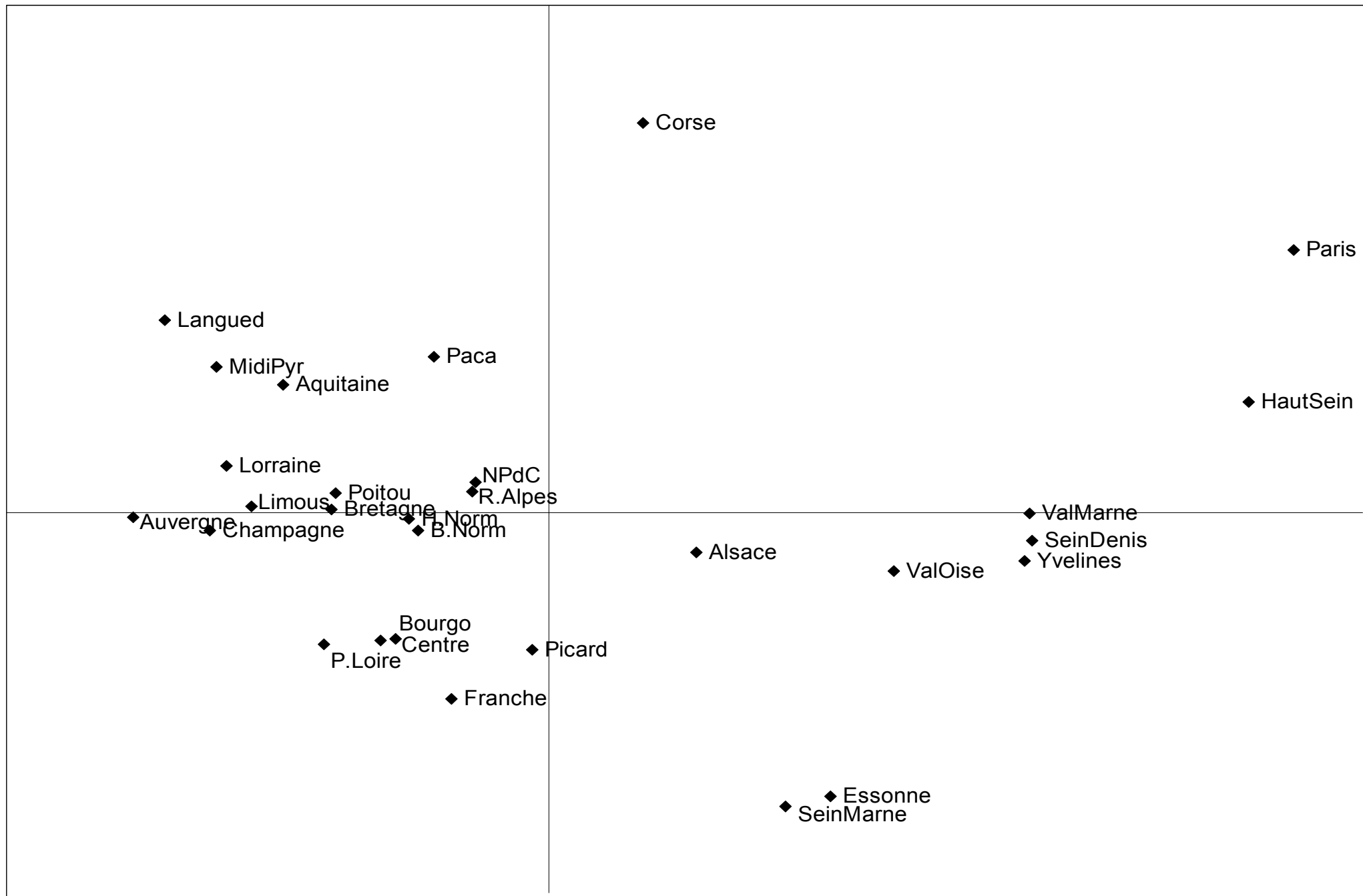
Le groupe constitué par la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Poitou-Charentes, la Bretagne, la Haute-Normandie, la Basse-Normandie, le Rhône-Alpes présente un certain degré d'hétérogénéité. PACA révèle une spécificité importante, notamment concernant la proportion de femmes. Toutefois, les traits propres à ce groupe sont une proportion importante d'intermittents mais aussi de personnes sans activités réduites. Mais parmi celles qui en exercent, on constate des pratiques plutôt intenses. La proportion d'intermittents y est plutôt élevée.

Tableau 3 : Répartition des régions par groupe

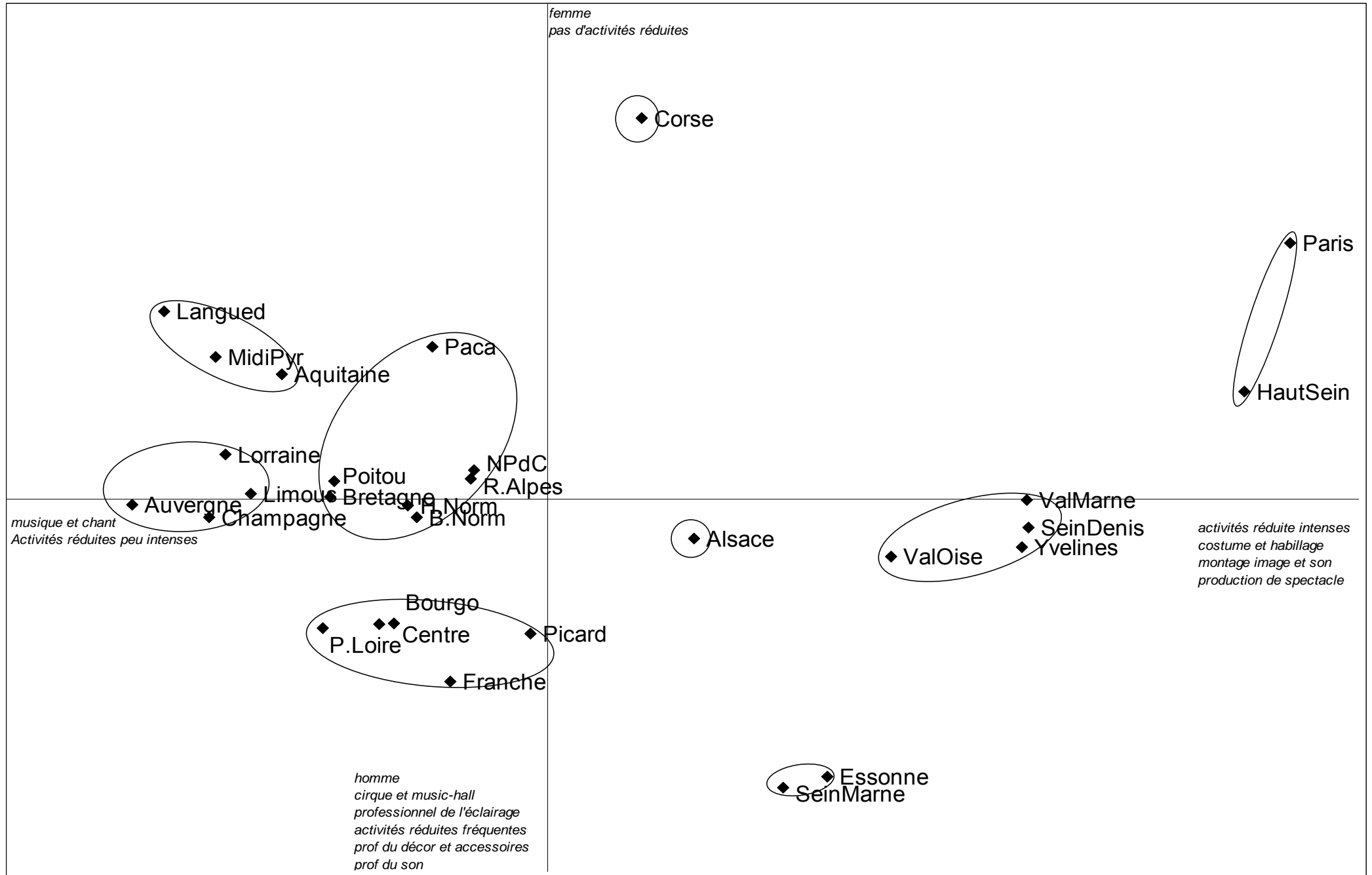
Régions	effectif	Sexe		Age			Intensité des activités réduites en moyenne mensuelle calculée sur 2005			Fréquence des activités réduites sur 2005		
		femme	homme	35 ans et moins	entre 35 et 50 ans	50 ans et plus	Pas d'AR	de 1h à 78h	plus de 78h	Pas d'AR	De 1 à 6 mois	7 mois ou plus
Paris	35 318	0,44	0,56	0,46	0,41	0,12	0,16	0,37	0,47	0,16	0,27	0,57
HautSein	7 010	0,35	0,65	0,45	0,43	0,13	0,17	0,33	0,49	0,17	0,25	0,58
Total grp	42 328	0,42	0,58	0,46	0,41	0,13	0,16	0,37	0,47	0,16	0,27	0,57
Essone	2 361	0,25	0,75	0,43	0,45	0,12	0,15	0,40	0,45	0,15	0,21	0,64
SeinMarne	2 247	0,27	0,73	0,42	0,45	0,13	0,15	0,40	0,45	0,15	0,21	0,64
Total grp	4 608	0,26	0,74	0,43	0,45	0,13	0,15	0,40	0,45	0,15	0,21	0,64
SeinDenis	6 494	0,36	0,64	0,40	0,49	0,11	0,15	0,38	0,46	0,15	0,24	0,61
ValMarne	5 450	0,35	0,65	0,42	0,45	0,13	0,16	0,38	0,47	0,16	0,24	0,60
ValOise	2 277	0,28	0,72	0,43	0,45	0,12	0,20	0,36	0,44	0,20	0,21	0,59
Yvelines	3 027	0,31	0,69	0,44	0,44	0,12	0,18	0,36	0,46	0,18	0,23	0,59
Total grp	17 248	0,34	0,66	0,42	0,46	0,12	0,17	0,37	0,46	0,17	0,24	0,60
Aquit	5 107	0,30	0,70	0,45	0,44	0,11	0,20	0,53	0,27	0,20	0,23	0,57
Langued	7 037	0,31	0,69	0,39	0,48	0,14	0,21	0,56	0,23	0,21	0,21	0,58
MidiPy	6 639	0,31	0,69	0,45	0,44	0,11	0,20	0,55	0,24	0,20	0,22	0,58
Total grp	18 783	0,31	0,69	0,43	0,45	0,12	0,20	0,55	0,24	0,20	0,22	0,57
Lorrai	1 757	0,25	0,75	0,51	0,40	0,09	0,20	0,53	0,27	0,20	0,20	0,60
Auverg	1 617	0,26	0,74	0,42	0,45	0,13	0,17	0,57	0,26	0,17	0,21	0,62
Limous	798	0,27	0,73	0,48	0,39	0,13	0,18	0,54	0,28	0,18	0,24	0,58
Champ	1 087	0,28	0,72	0,47	0,43	0,09	0,18	0,55	0,28	0,18	0,22	0,60
Total grp	5 259	0,27	0,73	0,47	0,42	0,11	0,18	0,55	0,27	0,18	0,21	0,60
Poitou	2 358	0,28	0,72	0,43	0,43	0,14	0,20	0,53	0,27	0,20	0,24	0,56
Breta	4 337	0,27	0,73	0,49	0,40	0,11	0,19	0,54	0,27	0,19	0,23	0,58
Paca	11 375	0,32	0,68	0,44	0,45	0,11	0,22	0,48	0,29	0,22	0,22	0,56
R.Alpes	10 337	0,32	0,68	0,49	0,42	0,10	0,17	0,51	0,32	0,17	0,24	0,59
NPdC	3 094	0,29	0,71	0,57	0,35	0,08	0,23	0,44	0,32	0,23	0,23	0,54
H.Norm	1 786	0,26	0,74	0,46	0,42	0,12	0,22	0,48	0,30	0,22	0,23	0,55
B.Norm	1 528	0,29	0,71	0,49	0,39	0,12	0,19	0,49	0,32	0,19	0,22	0,59
Total grp	34 815	0,31	0,69	0,47	0,42	0,11	0,20	0,50	0,30	0,20	0,23	0,57
Bourgo	1 735	0,27	0,73	0,44	0,42	0,14	0,16	0,53	0,32	0,16	0,22	0,62
Centre	3 038	0,27	0,73	0,45	0,43	0,12	0,17	0,51	0,32	0,17	0,21	0,62
Franche	1 072	0,26	0,74	0,46	0,44	0,10	0,17	0,48	0,35	0,17	0,22	0,61
P.Loire	5 153	0,28	0,72	0,50	0,41	0,10	0,15	0,57	0,29	0,15	0,21	0,64
Picard	1 530	0,25	0,75	0,45	0,42	0,13	0,20	0,43	0,37	0,20	0,22	0,58
Total grp	12 528	0,27	0,73	0,47	0,42	0,11	0,16	0,52	0,31	0,16	0,21	0,62
Alsace	1 701	0,32	0,68	0,46	0,42	0,11	0,18	0,42	0,40	0,18	0,21	0,61
Corse	350	0,34	0,66	0,37	0,50	0,13	0,26	0,40	0,34	0,26	0,23	0,51
Dom	1 643	0,27	0,73	0,46	0,46	0,08	0,56	0,22	0,22	0,56	0,18	0,26
Total	139 263	0,34	0,66	0,45	0,43	0,12	0,18	0,45	0,37	0,18	0,24	0,58

Régions	Indemnisation				Métiers du spectacle															
	Autre indemnisation	Régime général	Indemnisation spectacle	Sans indemnisation	21211	21212	21213	21214	21215	21216	21217	21221	21222	21223	21224	21225	21226	21227	21231	21232
Paris	0,01	0,12	0,54	0,32	0,23	0,13	0,04	0,01	0,14	0,01	0,00	0,05	0,06	0,02	0,05	0,02	0,02	0,06	0,15	0,01
HautSein	0,02	0,15	0,53	0,30	0,14	0,15	0,04	0,01	0,13	0,02	0,00	0,09	0,08	0,02	0,05	0,01	0,02	0,07	0,16	0,01
Total grp	0,02	0,12	0,54	0,32	0,21	0,13	0,04	0,01	0,14	0,01	0,00	0,06	0,06	0,02	0,05	0,02	0,02	0,06	0,15	0,01
Essone	0,02	0,13	0,54	0,31	0,11	0,21	0,04	0,03	0,06	0,01	0,00	0,12	0,06	0,07	0,09	0,01	0,02	0,03	0,10	0,01
SeinMarne	0,03	0,16	0,52	0,29	0,13	0,22	0,04	0,05	0,05	0,02	0,00	0,09	0,06	0,07	0,11	0,01	0,02	0,04	0,09	0,00
Total grp	0,02	0,14	0,53	0,30	0,12	0,22	0,04	0,04	0,06	0,02	0,00	0,10	0,06	0,07	0,10	0,01	0,02	0,04	0,09	0,00
SeinDenis	0,02	0,12	0,58	0,29	0,17	0,19	0,05	0,02	0,09	0,01	0,00	0,08	0,06	0,04	0,10	0,03	0,02	0,04	0,10	0,01
ValMarne	0,02	0,13	0,55	0,30	0,15	0,20	0,05	0,02	0,09	0,01	0,00	0,09	0,06	0,04	0,08	0,02	0,02	0,05	0,12	0,01
ValOise	0,02	0,15	0,52	0,31	0,12	0,21	0,04	0,02	0,07	0,02	0,00	0,10	0,07	0,04	0,09	0,01	0,02	0,05	0,11	0,00
Yvelines	0,03	0,16	0,51	0,30	0,12	0,18	0,04	0,02	0,09	0,01	0,00	0,11	0,08	0,05	0,07	0,01	0,02	0,06	0,14	0,01
Total grp	0,02	0,13	0,55	0,30	0,15	0,19	0,05	0,02	0,09	0,01	0,00	0,09	0,06	0,04	0,09	0,02	0,02	0,05	0,11	0,01
Aquit	0,02	0,19	0,45	0,34	0,12	0,35	0,06	0,03	0,04	0,04	0,00	0,09	0,05	0,04	0,05	0,02	0,01	0,02	0,08	0,01
Langued	0,01	0,16	0,49	0,34	0,10	0,41	0,08	0,04	0,03	0,02	0,00	0,07	0,03	0,04	0,06	0,02	0,00	0,02	0,07	0,01
MidiPy	0,02	0,16	0,48	0,35	0,13	0,37	0,07	0,05	0,04	0,03	0,00	0,08	0,04	0,03	0,05	0,01	0,01	0,02	0,07	0,01
Total grp	0,02	0,16	0,47	0,34	0,11	0,38	0,07	0,04	0,04	0,03	0,00	0,08	0,04	0,04	0,05	0,01	0,01	0,02	0,07	0,01
Lorrai	0,02	0,18	0,44	0,37	0,10	0,38	0,03	0,05	0,05	0,04	0,00	0,08	0,06	0,04	0,04	0,02	0,01	0,03	0,07	0,00
Auverg	0,02	0,16	0,50	0,32	0,12	0,43	0,03	0,05	0,03	0,04	0,00	0,06	0,04	0,03	0,06	0,02	0,01	0,01	0,06	0,00
Limous	0,02	0,21	0,44	0,33	0,12	0,36	0,04	0,05	0,04	0,04	0,00	0,08	0,04	0,04	0,07	0,01	0,01	0,02	0,09	0,00
Champ	0,02	0,15	0,48	0,36	0,13	0,35	0,03	0,08	0,03	0,05	0,00	0,09	0,03	0,03	0,05	0,02	0,01	0,02	0,07	0,01
Total grp	0,02	0,17	0,47	0,35	0,12	0,39	0,04	0,05	0,04	0,04	0,00	0,08	0,04	0,04	0,06	0,02	0,01	0,02	0,07	0,00
Poitou	0,02	0,19	0,46	0,33	0,11	0,30	0,05	0,06	0,05	0,03	0,00	0,08	0,04	0,06	0,07	0,02	0,01	0,02	0,10	0,00
Breta	0,03	0,18	0,45	0,34	0,12	0,32	0,04	0,04	0,05	0,03	0,00	0,09	0,06	0,05	0,06	0,02	0,00	0,02	0,10	0,01
Paca	0,02	0,16	0,48	0,34	0,12	0,32	0,07	0,04	0,05	0,02	0,00	0,08	0,05	0,04	0,07	0,02	0,01	0,02	0,09	0,01
R.Alpes	0,02	0,17	0,51	0,30	0,15	0,30	0,06	0,04	0,05	0,02	0,00	0,09	0,05	0,05	0,05	0,02	0,01	0,02	0,08	0,01
NPdC	0,01	0,20	0,42	0,37	0,13	0,25	0,05	0,06	0,06	0,03	0,00	0,10	0,06	0,05	0,07	0,01	0,01	0,02	0,08	0,01
H.Norm	0,02	0,19	0,45	0,34	0,13	0,30	0,04	0,05	0,04	0,03	0,00	0,10	0,04	0,05	0,07	0,02	0,01	0,03	0,09	0,01
B.Norm	0,02	0,17	0,46	0,35	0,12	0,31	0,04	0,04	0,05	0,03	0,00	0,10	0,05	0,05	0,06	0,02	0,00	0,03	0,09	0,01
Total grp	0,02	0,17	0,47	0,33	0,13	0,31	0,06	0,04	0,05	0,02	0,00	0,09	0,05	0,05	0,06	0,02	0,01	0,02	0,09	0,01
Bourgo	0,03	0,16	0,50	0,31	0,13	0,33	0,03	0,06	0,05	0,03	0,00	0,08	0,03	0,06	0,07	0,01	0,01	0,02	0,10	0,01
Centre	0,02	0,16	0,50	0,32	0,13	0,31	0,04	0,07	0,04	0,02	0,00	0,09	0,05	0,05	0,08	0,02	0,01	0,02	0,08	0,01
Franche	0,03	0,15	0,50	0,32	0,13	0,28	0,03	0,05	0,04	0,05	0,00	0,08	0,04	0,08	0,08	0,02	0,01	0,03	0,08	0,00
P.Loire	0,03	0,17	0,50	0,30	0,13	0,32	0,05	0,06	0,04	0,02	0,00	0,09	0,04	0,06	0,07	0,01	0,01	0,02	0,08	0,01
Picard	0,02	0,17	0,48	0,33	0,11	0,26	0,03	0,08	0,05	0,03	0,00	0,08	0,06	0,05	0,08	0,01	0,01	0,04	0,09	0,00
Total grp	0,02	0,16	0,50	0,31	0,13	0,31	0,04	0,06	0,04	0,03	0,00	0,09	0,04	0,06	0,07	0,01	0,01	0,02	0,09	0,01
Alsace	0,02	0,16	0,53	0,30	0,13	0,26	0,05	0,03	0,07	0,03	0,00	0,09	0,04	0,05	0,08	0,02	0,01	0,03	0,09	0,01
Corse	0,01	0,15	0,49	0,35	0,11	0,33	0,05	0,02	0,11	0,03	0,00	0,05	0,05	0,03	0,05	0,02	0,01	0,04	0,12	0,00
Dom	0,01	0,26	0,20	0,53	0,08	0,29	0,06	0,02	0,05	0,11	0,00	0,11	0,09	0,02	0,03	0,01	0,01	0,03	0,07	0,01
Total	0,02	0,15	0,51	0,33	0,15	0,25	0,05	0,03	0,08	0,02	0,00	0,08	0,05	0,04	0,06	0,02	0,01	0,04	0,11	0,01

Graphique 3



Graphique 4



Graphique 5 : le dendrogramme



3. Pour en savoir plus

- **Amar M. et Koubi M.** [2004], « Les entreprises du spectacle de 1995 à 2001 », *INSEE Première*.
- **Département des études et de la prospective** [2004], « Eléments pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle », *Développement culturel*, n° 145.
- **Département des études et de la prospective** [2004], « L'emploi dans les professions culturelles en 2002 », *Les notes de l'Observatoire de l'emploi culturel*.
- **Jugnot S.** [2005], « Dans les métiers du spectacle, le nombre de demandeurs d'emploi n'augmente plus », *Premières synthèses, DARES*.
- **Le réseau** [2005], le Réseau ANPE Spectacle, supplément de *La Scène* n° 38.
- **Menger P.-M.** [2005], *Les intermittents du spectacle : sociologie d'une exception*, Editions EHESS.
- **Renard E.** [2005], « Les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle », *Les Essentiels*, ANPE.